

**Législation de la troisième session du vingt et unième Parlement,  
du 29 août 1950 au 15 septembre 1950**

Sujet, chapitre et date de la sanction	Synopsis
<b>14 George VI</b>	
<b>Commerce—</b>	
3 15 sept.	<i>Loi sur le crédit aux consommateurs (Dispositions temporaires)</i> , établit des dispositions temporaires pour la réglementation du crédit aux consommateurs.
4 15 sept.	<i>Loi modifiant le Tarif des douanes</i> . La loi modifie des marchandises et des tarifs de douane déterminés.
7 15 sept.	<i>Loi modifiant la Loi de 1934 sur la taxe d'accise</i> . La loi substitue de nouvelles taxes d'accise à l'égard des spiritueux distillés au Canada et du brandy canadien.
<b>Constitution et gouvernement—</b>	
10 15 sept.	<i>Loi concernant le versement d'indemnités de session et le paiement de frais de transport aux membres du Sénat et de la Chambre des communes</i> . La loi assure le versement d'indemnités spéciales de session et le paiement de frais de transport aux membres du Sénat et de la Chambre des communes chaque fois que, pendant la session du Parlement ouverte le 29 août 1950, les séances de la Chambre sont reprises après un ajournement.
<b>Défense nationale</b>	
2 9 sept.	<i>Loi de 1950 sur les forces canadiennes</i> , assure l'établissement et le maintien d'éléments constitutifs des services des forces canadiennes, appelés les forces du service actif, dans un cas d'urgence ou si la chose est considérée comme désirable.
5 15 sept.	<i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , accorde le paiement, à même le fonds du revenu consolidé, de \$142,200,200, en plus de toutes autres allocations du Parlement, pour subvenir aux charges et dépenses des services navals, militaires et aériens. Les engagements peuvent être augmentés au cours de l'année financière expirant le 31 mars 1951 et des années subséquentes jusqu'à concurrence de \$409,257,321, pour les dépenses afférentes aux services navals, militaires et aériens.
6 15 sept.	<i>Loi sur les matières essentielles à la défense</i> , assure le contrôle et la réglementation de la production, du traitement, de la distribution, de l'acquisition, de la disposition ou de l'emploi de matières essentielles ou la fourniture de services essentiels pour fins de défense.
<b>Taxation—</b>	
8 15 sept.	<i>Loi modifiant la Loi sur la taxe d'accise</i> . La loi modifie les taxes d'accise sur les pelleteries et vêtements de fourrure. Elle abroge les annexes I et II de la Loi primitive pour y en substituer de nouvelles.
9 15 sept.	<i>Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu</i> , pourvoit à l'imposition des corporations liées entre elles et modifie les dates d'application de l'impôt.
<b>Transports—</b>	
1 30 août	<i>Loi sur le maintien de l'exploitation des chemins de fer</i> , pourvoit à la reprise des opérations ferroviaires et au règlement du conflit relatif aux conditions d'emploi entre les compagnies de chemins de fer et leurs employés.

**Congés statutaires, 1951**

Jour de l'An.....	1 <sup>er</sup> janv.	Jour de la Confédération.....	1 <sup>er</sup> juill.
Vendredi-Saint.....	23 mars	Fête du Travail.....	3 sept.
Lundi de Pâques.....	26 mars	Jour d'action de grâces,.....	jour proclamé
Fête de la reine Victoria.....	24 mai	Jour de Noël.....	25 déc.
Fête du roi.....	4 juin		